Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Web archive en preuve

Par suzon13

Bonjour,

C'est dans le titre, est-ce que des copies écrans sur
web.archive sont des copies irréfutables par un tribunal ?

Avec les 5 ou 5 copies je fourni les liens hypertextes de façon à pouvoir les consulter en un clic sur le web.

En quelques mots imagés pour exemple: la partie civile dit que la robe affichée sur sont site de vente est rouge et que cette robe à toujours était rouge.

Comme preuve que cette robe était verte j'ai des copies écrans de son site web sur lequel il y avait cette publicité montrant des robes vertes uniquement et pas rouges.

Copies écrans faites sur la "mémoires du web" avec les liens hypertextes pour consulter cette publicité qui est parue il y a plusieurs mois ou plusieurs années.

Web archive est la partie immergée de l'iceberg qui n'est pas modifiable.

Merci et joyeux Noël à tous.
Suzon